

Déchetterie intercommunale

Installée dans le Centre Technique Intercommunal, rue Gâteau Lamblin à Drancy, la déchetterie intercommunale est ouverte aux habitants de Dugny, du Bourget et de Drancy.



Un atout pratique pour les Dugnysiens qui n'auront plus à se déplacer à Romainville. Ce service à deux pas de chez vous est exclusivement réservé aux particuliers.

Les déchets triés à apporter

- Ferraille et métaux
- Bois : meubles, planches, agglomérés, palettes...
- Encombrants, à l'exception des déchets toxiques
- Gravats : déchets de construction ou de déconstruction, l'apport de chaque particulier étant limité à 1m³
- Déchets verts : déchets végétaux non collectés à domicile, tels troncs, branches d'arbres, élagage d'arbustes d'un diamètre de plus de 5 cm
- Les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) : pots de peinture, piles et batteries de toutes tailles, acides et bases, lampes et tubes néons, bombes aérosols, produits phytosanitaires, produits et solvants chlorés, solvants divers, détergents, radiographies...
- Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : téléviseur, réfrigérateur, grille-pain, caméra, ordinateur, téléphone, imprimantes, radio, fer à repasser...

Ne pas apporter

- Les huiles de toutes sortes (cuisine, vidange...)
- Les ordures ménagères
- Tous les déchets industriels (déchets banaux, graisses et boues de stations d'épuration, déchets radioactifs, matériaux amiantés, déchets végétaux des entreprises...)
- Les produits chimiques agricoles, déchets putrescibles, cadavres d'animaux ou encore déchets anatomiques ou infectieux.

Horaires d'ouverture

La déchetterie sera ouverte le samedi matin sur rendez-vous (et le vendredi matin uniquement du 1er avril au 30 septembre).

Cela signifie qu'il ne sera pas possible de venir sans avoir au préalable téléphoné pour décliner son identité, son adresse et dire ce que l'on souhaite apporter.

Un processus qui permet d'éviter d'interminables files d'attentes. Les particuliers peuvent prendre rendez-vous, pour venir déposer à la déchetterie intercommunale, le samedi matin, différents types de matériaux.

Accès

Après avoir apporté la preuve de son identité et de son attache à la communauté d'agglomération à l'accueil situé à l'entrée de la déchetterie, le conducteur engagera son véhicule sur la rampe qui permet d'accéder aux différentes bennes.

Deux agents guideront les habitants pour le tri, afin d'éviter toute erreur. Une fois qu'il aura déchargé son véhicule, le particulier continuera à avancer pour ressortir de la déchetterie.

Infos pratiques

Accessible le samedi matin **sur rendez-vous** -Tél. 01 48 96 50 50

Pour prendre rendez-vous, appeler du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h à 12h.

Liens utiles

[Plus d'options pour déposer vos déchets](#)

